

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2013

Présents : Daniel DURAND – Philippe ALLARD - Catherine GUESDON – Norbert WAGNER – Alain PACILLY - Gérard PUULT - Claude LEMEE - Gérard DAGUE - Odile BONNIN – Christèle BOUVIER - Georges COLLAT

Excusés : Pascale BOULMÉ – Béatrice PELUAU-PETITSIGNE- Didier ANDRY

Secrétaire de séance : Catherine GUESDON

Adoption à l'unanimité du conseil municipal du 8 Février 2013

Ajout à l'ordre du jour :

- ✓ Spectacle du 9 mars
- ✓ Rapport Veillaux
- ✓ Brûleur Chaudière Ecole

DEMENAGEMENT MAIRIE

Monsieur le Maire demande à Monsieur le Préfet l'autorisation de déplacer la Mairie au N° 10 Rue des Déportés-salle des Tilleuls-Centre de Séminaires de Loire, pour les réunions de conseils ainsi que les mariages.

Le secrétariat de Mairie est transféré au bâtiment de La Poste, à côté de l'Agence postale.

S.I.E.I.L

Le conseil municipal prend connaissance de la note synthétique de l'activité du S.I.E.I.L

SORTIE SCOLAIRE

Demande de financement pour le transport d'une sortie scolaire qui aura lieu le mardi 7 mai 2013 au Grand-Pressigny pour les élèves de l'école primaire : classes CP au CM 2.

Devis des transports VOUILLON : car de 53 places : 465,00 € TTC

Visite du Musée et des Ateliers : l'Association des Parents d'élèves finance l'animation. (160,00 €)

Vote pour le transport.

Votants : 11 - Pour : 11.

ADHESION A CITES UNIES DE FRANCE

Monsieur le Maire demande de renouveler la Cotisation à Cités Unies dans le cadre du Jumelage Kamboaga-Bréhémont. Le montant de la cotisation pour 2013 (+ abonnement à une revue) s'élève à 255,00 €.

Votants : 11 - Pour : 11.

CONTRAT SPECTACLE DU 9 MARS 2013

Le conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire à signer le contrat de cession avec la « SARL et LUI » pour le spectacle de WALLY du 9 mars 2013. Coût du spectacle : 1 000,00 Euros.

Votants : 11 – Pour : 11

RAPPORT DEFINITIF VEILLAUX

Le conseil municipal prend connaissance du rapport définitif Veillaux sur le zonage pour l'assainissement :

- Ajout des zones : La Chapelle Taboureau-Les Blanchets-Les Pierrons en partie-
- Reste à couvrir la zone : Rue du stade. Elle n'est pas incluse dans le zonage car pas assez de maisons au M2. La collectivité pourrait prendre en charge les frais de mise aux normes des 3 maisons non raccordées.

Estimation globale : 1 161 000,00 € H.T avec l'ajout des zones, pour raccordement avec Lignièrès.

Adoption à l'unanimité du rapport.

BRULEUR CHAUDIERE ECOLE PRIMAIRE

Il est nécessaire de changer le brûleur de la chaudière de l'école primaire.

Devis de l'Entreprise Rebeyrolle : Installation d'un brûleur performant et écologique.

Dépose et pose : 701,00 H.T – 838,40 TTC

Votants : 11 – Pour : 11

QUESTIONS DIVERSES

La commission des Impôts doit se réunir prochainement pour une révision et ajustement des impôts fonciers. Le service des impôts fait savoir qu'il ne pourra pas être présent à cette commission.

Produits des amendes de police : le Conseil Général répartit ce produit aux communes en favorisant le financement des opérations de sécurité, notamment celles des usagers de 2 roues et des abords des établissements scolaires.

Revalorisation de l'indemnité de l'Agence Postale Communale : elle s'élève, à partir du 1^{er} janvier 2013, à 990,00 € par mois.

Le S.I.E.I.L procède au repérage de tous les supports aériens du réseau électrique de la commune. La société retenue pour ce travail est « Correlane Technologies ».

Monsieur Philippe Allard demande où en est la contestation de Monsieur Delgouy concernant la délibération prise sur la résiliation du bail du camping.

La délibération a été confirmée au conseil municipal du 14 décembre 2012.

D'autre part, Monsieur Delgouy a installé un compteur et matériel électrique dans des locaux communaux sans autorisation (local rangement du foot). Une lettre recommandée lui sera envoyée.

Monsieur Norbert Wagner a participé à une réunion du SMICTOM :

- annonce une baisse de 30 % au niveau des taxes des Ordures Ménagères.
- un avis défavorable a été émis pour le transfert de l'UVE à Joué-Les-Tours.

Réunion du S.A.V.I : les personnes intéressées par le bois coupé aux « 3 ponts » doivent prendre contact avec le S.A.V.I.

Monsieur Claude Lemée demande une clé unique pour les cadenas des vannes.

Monsieur Gérard Puault fait part de son mécontentement sur l'utilisation de la salle par les locataires : lumières non éteintes-volets non fermés-tables non nettoyées. Demande que la rampe d'accès handicapés soit balayée ainsi que le nettoyage du bourg effectué tous les vendredis.

Conseil d'Ecole : il a été abordé le changement des rythmes scolaires. Les représentants des parents d'élèves ont réalisé un sondage : 85 % des parents sont favorables aux cours le mercredi matin. Les enseignants sont pour également. Des animations et activités sont à mettre en place (théâtre, musique,...). La garderie pourrait être ouverte le mercredi matin ; fin des cours à midi ; pas de cantine.

Demande d'un frigo avec freezer (pour coussin réfrigérant) et d'une trousse à pharmacie pour la garderie, et achat de compresses en grande quantité pour la pharmacie de l'école primaire.

Madame Odile Bonnin fait part de la soirée du 2 mars organisée par l'Association Bangtaaba.
Madame Christèle Bouvier rappelle la soirée de la St Patrick du 16 mars organisée par l'A.P.E.

La date du prochain conseil est fixée au jeudi 28 mars 2013 à 20 H 30.
La séance est levée à 22 H 30.